



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Forest
Service Urbanisme-Environnement
Monsieur A. Mugabo
Echevin
Chaussée de Bruxelles, 112
B - 1190 BRUXELLES

V/Réf. : PU27972 (corr. : C. Simsek)

N/Réf. : AA/AH/FRT20189_686_PU_Besme_111

Bruxelles, le 01/03/2022

Annexe : /

Objet : FOREST. Avenue Besme, 111. Demande de permis d'urbanisme portant sur la modification d'une lucarne en toiture avant et sur des transformations apportées à la façade arrière

Avis de la CRMS

Monsieur l'Échevin,

En réponse à votre courrier du 2/02/2022, reçu le 4/02/2022, nous vous communiquons l'avis rendu par notre Assemblée en sa séance du 23/02/2022.

La demande concerne une maison bourgeoise de style éclectique tardif sise 111, avenue Besme à Forest et réalisée selon les plans de l'architecte C. Huberty de 1932. *Le bien est inscrit à l'Inventaire du patrimoine architectural et se situe en zone de protection de la maison classée située au numéro 113 de la même avenue.*

Le projet vise à remplacer les châssis d'une des lucarnes en toiture avant et à apporter des transformations en façade arrière, dont l'aménagement d'une terrasse, la rehausse du mur mitoyen et la mise en conformité de l'annexe.

Selon la CRMS, les transformations étant essentiellement concentrées en façade arrière, les travaux seront sans impact sur les vues vers et depuis le bien classé situé à proximité directe. Le projet n'appelle donc pas de remarques d'ordre patrimonial, d'autant qu'il respecte l'intérêt intrinsèque de la maison.

Veuillez agréer, Monsieur L'Échevin, l'expression de nos sentiments distingués.


G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe


C. FRISQUE
Président

c.c. : csimsek@forest.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; aleussier@urban.brussels ;
acoppieters@urban.brussels ; urbanisme@forest.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ;
urban_avis.advies@urban.brussels ; aheylen@urban.brussels